



BONIFICATION Couverture santé complémentaire ajout d'un volet psychologie

La situation particulière du COVID-19 crée beaucoup d'incertitudes et de stress pour plusieurs étudiants et étudiantes. Nous vous informons que votre couverture a été bonifiée et que dans les circonstances actuelles, il est important d'aller chercher l'aide dont vous pourriez avoir besoin.

Depuis le **1er avril**, votre régime santé complémentaire inclut le service de psychologie et de travailleur social, et ce jusqu'au **31 août 2020**. Ce service est offert conjointement à votre régime d'assurance collective Assomption Vie et est supporté par notre administrateur de régime, Plan Major.

— Couverture pour psychologue ou un travailleur social :

Entre le 1er avril et le 31 août 2020, vous pouvez consulter un psychologue ou un travailleur social membre de l'OPQ et obtenir un remboursement de **20\$ par visite pour un maximum de 200\$**.

— Comment ça marche :

Suite à votre visite chez votre psychologue ou un travailleur social membre de l'OPQ, veuillez acheminer le reçu qu'il a émis à **reclamation@planamajor.ca**, accompagné d'un spécimen de chèque. Assurez-vous d'avoir indiqué votre numéro étudiant, ainsi que votre institution scolaire.

Afin de nous permettre une gestion optimale des demandes de remboursement, veuillez nous acheminer vos réclamations pour les services psychologiques, au plus tard, dans les **90 jours** suivant la fin de la couverture hiver 2020.

— Programme d'aide étudiant :

N'oubliez pas que vous bénéficiez également du programme d'aide étudiant qui consiste en un centre de soutien 24/7 pour avoir un accès immédiat à des consultations confidentielles.

Vous pouvez trouver toute l'information sur le programme d'aide étudiant et les codes d'accès sur **planmajor.ca/fr/aide-covid-19/**.

Si vous avez des questions sur les services ou pour vous aider à vous connecter, l'équipe de Plan Major est disponible pour vous accompagner.

